

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Une nouvelle Industrie. (Suite.)

20. Lr Puisse : Baumen, Ellsenfeld et leur corele de fabrication exportent dans les mêmes pays, pour une somme de 9,000,000 fr. D'où *benefice net*, on ne comptant que 25 par cent. c'est-à-dire le minium, 3,375,000 fr.

Or, l'industrie se trouvant ici plus près de la matière première, on pourra fabriquer à meilleur marché et avec des bénéfices plus considérables, qui s'accroîtront de tous les avantages que l'on trouve quand le travail s'opère près du sol producteur.

Un avantage immense, c'est qu'il y a peu d'industries où les moyens de fabrication soient moins coûteux. Presque tout le travail se fait chez le cultivateur, dans la saison d'hiver, par les femmes, les enfants les vieillards. Chaque tisserand rural possède son métier, tissé chez lui dans son intérieur, et livre aux patrons, en échange du coton et du fil qu'il en a reçus, le ruban tout tissé et disposé pour les apprêts. M. Le Métayer doit s'établir à Québec et se propose d'envoyer dans les campagnes son homme de confiance. M. Pichot, industriel très-expérimenté qui enseignera aux cultivateurs l'art très simple de faire ce premier travail du tissage. Ce sera pour eux un travail rémunérateur et qui leur permettra d'employer utilement les longs loisirs de la saison d'hiver.

Pour le moment on ne fabriquera que les rubans de fil et de coton, ou galons et quelques articles étroits aussi en coton et en fil, similaires au ruban, comme *sangles, tirants de boîtes et de bottines* ces derniers pouvant être en grande partie consommés dans le pays, vu l'extension considérable qu'y a pris le commerce de chaussures. M. Lemétayer de vra s'occuper bientôt de répandre la culture du lin dans les campagnes et de la possibilité d'introduire aussi dans le pays la filature du lin sur un grand pied.

Nous regardons cette affaire comme extrêmement importante pour nous et nous espérons que les personnes qui sont en position de pouvoir seconder les efforts de M. Lemétayer le feront. C'est un homme digne de confiance qui arrive avec les recommandations les plus honorables, un véritable gentilhomme français, qui, personnellement sera pour nous une acquisition très-précieuse. C'est un érudit qui s'occupe de questions scientifiques et industrielles, et qui a écrit plusieurs ouvrages précieux pour l'archéologie. Il paraît avoir mûri son projet et compte sur un succès certain. Nous le désirons vivement pour le bien-être matériel de notre province.

Il ne sera pas inutile d'ajouter que M. Le Métayer Masselin a compris de suite, en arrivant ici, quelle émigration il nous fallait, et qu'il compte amener prochainement au Canada, si son industrie réussit, un bon nombre de familles normandes qui seraient prêtes à quitter la France.

INDUSTRIE.

Nous avons déjà dit un mot de la manufacture que M. le comte d'Arshot vient d'inaugurer à Québec. Nous donnons aujourd'hui, sur cet établissement quelques détails que nous empruntons au *Courrier du Canada* :

"Il y a à peine trois mois que M. le comte d'Arshot jetait les fondements de son établissement; et la diligence extraordinaire qu'il a apporté à son œuvre fait honneur à son esprit d'entreprise, et même temps qu'elle décèle chez lui l'intention bien arrêtée de mettre en pratique l'adage américain qui dit que le temps c'est de l'argent (*time is money*)

L'établissement de M. le comte d'Arshot est destiné, comme nous l'avons mentionné la première fois que nous en avons parlé, à manufacturer l'amidon ou empois de commerce, le vinaigre et la colle forte. Les deux premiers de ces produits seront tirés, par le moyen d'un mécanisme parfait dans son ensemble comme dans ses détails de la pomme de terre.

M. le comte d'Arshot se propose aussi d'extraire de la patate, si demunde il y a; un sirop qui peut remplacer le malt dans la fabrication de la bière et du whisky et qui porte, dans le commerce, le nom de sirop de raisin.

La fabrication de la colle forte se fera dans un département à part. Pour ce qui est de ce dernier produit, M. le comte d'Arshot a pris ses mesures pour qu'il soit de qualité supérieure et il n'a rien épargné dans l'aménagement de cette importante portion de son établissement.

Pour donner une idée de la perfection du mécanisme et des appareils, il nous suffira de dire que l'établissement pourra réduire en empois mille minots de patates et fabriquer deux cent cinquante gallons de vinaigre et cinq cent livres de colle forte, en un seul jour.

L'établissement de M. le comte d'Arshot occupe un site on ne peut plus avantageux et présente un extérieur coquet. Quant à l'intérieur la disposition en est parfaite et, pour nous servir d'une expression d'un connaisseur, M. le Dr. LaRue, c'est un petit bijou. Il n'y a pas un pouce d'espace qui ne soit utilisée.

L'engin qui met en mouvement les raps destinées à réduire les patates en bouillie est de la force de vingt chevaux et il fonctionne admirablement. La cheminée de la fournaise parcourt horizontalement, à deux pieds au-dessus du plancher la bâtisse dans toute sa longueur et fait l'office de calorifère. De cette façon, la chaleur de la fumée qui, autrement, irait se perdre inutilement dans l'air, est utilisée sans que le tirage de la cheminée en souffre notablement.

En somme, tout est bien et peu d'établissements industriels peuvent offrir autant de garanties de fonctionnement régulier, rapide et économique."

Chambre de Commerce des Etats-Unis.

La chambre nationale de commerce de l'union américaine est actuellement en session à New-York. Ses travaux nous intéressent, car c'est de là, probablement, que partira le signal de l'amélioration de nos relations commerciales avec nos voisins.

La chambre de commerce des Etats-Unis a courtoisement invité la nôtre à envoyer des délégués à sa réunion. Aussi, nous voyons que l'hon. M. Young et M. L. E. Morin, de Montréal, Grant de Québec, et Wm. McGivern, le président de la chambre de commerce de la Puissance, sont présents à New-York.

Il n'y a, paraît-il, sur le programme soumis à la discussion de la chambre nationale, aucune clause attirant directement l'attention de ses membres sur la question du commerce avec le Canada. Néanmoins, il est d'autres clauses qui nécessairement amèneront la discussion sur ce sujet.

Ainsi, la cinquième clause du programme soumet à la discussion l'opportunité d'abolir les droits d'entrée sur les bois de construction. L'an dernier cette question a été discutée, et l'on prétendit que la taxe de 20 pour cent qui frappa le bois canadien, au lieu de protéger l'industrie américaine, nuit à l'intérêt du pays, en faisant payer une taxe directe très onéreuse aux consommateurs; qu'elle retarde l'établissement des territoires de l'ouest, qu'elle encourage le déboisement inconsidéré des forêts américaines.

La question des communications par eau forme aussi l'un des importants sujets de discussion. Il sera nécessairement parlé à ce propos, de nos canaux que les Etats de l'ouest sont de plus en plus enclins à adopter pour l'écoulement de leurs produits.

Mais là où les débats nous toucheront davantage, c'est lorsque se discutera la question générale des droits d'importation et de navigation.

A l'heure qu'il est, certaines législatures locales imposent des droits d'entrée aux vaisseaux qui fréquentent leurs ports; or, une résolution sera présentée affirmant le droit exclusif du gouvernement de Washington d'imposer tels droits, et concluant à ce que les Etats qui empiètent ainsi sur les attributions du congrès, cessent de violenter ainsi la constitution au détriment du commerce.

La réalisation de cette idée ferait naturellement des ports des Etats-Unis des ports libres, en autant que les droits imposés par les législatures locales y seraient concernés.

Sur la question des droits d'importation, la chambre locale de Boston demandera à la chambre nationale d'adopter une résolution exprimant sa satisfaction de ce que ces droits sont été partiellement réduits l'an dernier, et affirmant qu'il reste beaucoup à faire encore par le congrès dans ce sens.

On le voit, cette résolution met sur le tapis la question du libre-échange et de la protection. Il n'y a aucun doute que des débats très sérieux et très-intéressants pour nous, comme pour les américains, auront lieu à ce propos.

Nous attendrons donc avec anxiété le résultat de ces conférences.

P. S.—Depuis que ce qui précède est écrit, nous avons appris que les délégués canadiens ont été admis à prendre part aux discussions de la chambre et qu'un comité a été nommé pour considérer, avec les délégués canadiens, la question de la Réciprocité. Les membres de ce comité représentent les diverses opinions ayant cours aux États-Unis sur cette question. Ce sont MM. Hazard, Buffalo, Smotherall, Philadelphie, Hawley, Détroit; Candler, Boston; Fisk, St. Louis, Young, Baltimore, Fairbanks, Chicago.

L'industrie Rubannière.

Nous revenons dire un mot de l'industrie que M. Lemétayer-Masselin veut établir en Canada. Ou plutôt, nous revenons à propos de cette industrie, parler de la possibilité d'établir dans St. Hyacinthe même la première fabrique de ce genre en Canada.

Dans notre dernière feuille, nous disions que St. Hyacinthe offrait à l'industriel autant d'avantages que n'importe quelle autre localité. Nous développerons notre pensée un peu plus aujourd'hui.

D'abord, nous avons ici des pouvoirs d'eau qui ne demandent qu'à être exploités; les campagnes environnantes sont fertiles et peuvent produire en abondance les matières premières nécessaires à la fabrication des rubans; la main-d'œuvre est moins chère que dans de plus grands centres, parce que la vie y est plus facile, et l'on peut aisément en trouver, surtout pour ce genre d'industrie, qui permet à chaque employé de travailler à sa maison. Puis, St. Hyacinthe est située sur une grande voie qui nous met en communication continue avec tous les grands centres, les divers marchés du pays, et tous les ports de mer. Bientôt même, si la ligne projetée de Philippsburg et Yamaska se construit, comme nous avons tout lieu de le croire, St. Hyacinthe se trouvera sur la voie la plus directe conduisant de ce pays aux grandes villes de l'Union Américaine. Cette facilité d'abord et de sortie recommandoient fortement notre ville.

Maintenant, ne nous serait-il pas possible de multiplier ces avantages en offrant à M. Lemétayer Masselin des secours qui, loin de nous obérer, nous donneraient des profits?

À St. Hyacinthe, la population veut de l'industrie. Vous ne pouvez tourner un coin de rue sans rencontrer des gens toujours prêt à aborder ce sujet de

conversation, et qui se chagrinent d'une absence un peu trop grande de manufactures comparée à nos moyens d'en avoir. Eh! bien, voici une occasion d'être non-seulement théorique, mais pratique!

M. Lemétayer et son homme de confiance sont des victimes de la guerre franco-prussienne et des crimes de la communes. Ils sont riches de connaissances, de probité, et d'intelligence: c'est un capital absolument nécessaire dans toute entreprise, mais seul il ne peut rien produire matériellement. En arrivant dans le pays, ces messieurs mettent ce qu'ils ont à notre disposition. Il faut qu'à notre tour, nous leur donnions les secours qu'il est en notre pouvoir de leur donner. Il faut les aider plus efficacement que par des paroles.

Nous apprenons qu'à St. Pie, paroisse voisine de St. Hyacinthe, on leur a offert en pur don, un beau pouvoir d'eau. La même chose ne pourrait-elle pas être faite à St. Hyacinthe?

Et, puis il y a dans notre ville quantité de capitaux improductifs. Pourquoi ne les investirait-on pas dans cette industrie nouvelle qui, à en juger par les quelques aperçus que nous avons donnés dans notre dernier numéro, rendra des bénéfices considérables? On pourrait former une société à fonds social, puis offrir à M. Lemétayer cette forme de secours qu'il serait disposé à accepter. Nous parlons ici avec connaissance de cause. Nous savons que M. Lemétayer aimerait à se fixer à St. Hyacinthe, qu'il y songe sérieusement; le plus léger mouvement en sa faveur le déciderait à coup sûr.

Voilà quelques idées que nous voulions émettre à ce sujet. Maintenant, à nos concitoyens de s'en saisir, et de réfléchir sur ce qu'ils ont à faire. Mais, nous dirons encore avant de terminer, c'est une des meilleures occasions qui se puisse présenter de doter notre ville d'une industrie nouvelle et rémunératrice.

À l'œuvre, si c'est possible: et il n'y a pas de doute que ce soit possible. Ne perdons point de temps, car M. Lemétayer et son compagnon, M. Pichot, ne peuvent chômer longtemps. Il faut qu'ils se posent quelque part avant peu. Et, comme de raison, ils iront là où ils trouveront le plus d'avantages.

M. E. G. Provost, M. D. écrit à la *Minerve* qu'il a analysé des betteraves à sucre récoltées en Canada, et qu'elles contiennent dix et de ni par cent de sucre plus que la betterave de France et d'Allemagne.

M. Célestin A. Robichaud nous écrit de Monteghan N. E. en date du 1er courant:

J'ai récolté de votre prime de blé de la Mer Noire 52 pour un, bien plus gros que la semence est très bien fournie.

Dans cette localité la récolte est bonne, il y a une grande quantité de foin, l'avoine est bonne, ainsi les patates qui elles-mêmes bien pourri donneront encore une bonne récolte. *Moniteur Acadien*.

L'exhibition provinciale du Nouveau-Brunswick a été ouverte mardi. Il y avait peu de monde. Le nombre des entrées était de 1,400. Les articles exposés consistaient principalement en produits de manufactures domestiques et produits de ferme animaux.

Le Dr. Brownson annonce qu'il va reprendre la publication de la célèbre revue catholique *Brownson quarterly Review*.

Le "Tablet" de New-York accueille cette nouvelle avec le plus grand plaisir, et dit qu'il est probable que les causes qui ont amené une première suspension de la Revue ne se renouveleront plus.

À en juger par le fait suivant, M. le propriétaire F. H. Marchand de cette ville, est un horticulteur hors ligne. Ce monsieur récolte actuellement des citrouilles, dont les moindres ont une pesanteur moyenne de 70 à 80 livres. Il en a pesé deux qui sont, l'une de 111 livres et l'autre de 117. Il n'est peut-être pas hors de propos d'ajouter qu'une seule graine a l'honneur d'avoir donné le jour à ces deux monstres.—"Franco-Canadien."

La maladie qui fait mourir grand nombre de chevaux à Toronto, a fait son apparition à Ottawa.

Il est arrivé dernièrement en Canada un industriel français, M. Lemétayer-Masselin, lequel, accompagné de sa famille vient s'établir dans ce pays. M. Lemétayer a le dessein de consacrer toute son expérience et tout son travail à l'industrie rubannière, dont jusqu'à présent deux pays seulement de l'Europe, la France et l'Allemagne se sont partagés le monopole. Cette industrie rapporte de grands bénéfices. M. Lemétayer doit s'établir à Québec. Il commencera d'abord par manufacturer les rubans de fil et de coton, les galons, les tirants de bottes et bottines, etc. Il se propose aussi d'enseigner la culture et la filature du lin.

Nous avons eue la pluie pendant une partie de la journée de Dimanche, et hier matin près de deux pouces de neige recouvraient les trottoirs de nos rues. Il en était tombé autant à Roxton, vendredi.

Il a gelé à glaçons, dans la nuit de vendredi à samedi; c'est la première gelée forte que nous ayons eu cet automne. Les pâturages qui sont très abondants vont nécessairement en souffrir beaucoup.

Mercredi une manufacture d'empois et de vinaigre a été inaugurée sur les bords de la Rivière St. Charles à Québec. Le Lieutenant-Gouverneur était présent et grand nombre d'autres personnes.

On écrit à la *Gazette de Joliette* que le 27 septembre dernier le grange de M. Jean-Louis Marion, de St. Jacques, est devenu la proie des flammes vers cinq heures du soir. On ignore l'origine du feu. Mais on croit que c'est un imprudent fumeur qui serait la cause de ce malheur. M. Marion a fait une perte bien grande. Car toute sa récolte y a passé. Il n'y avait pas d'assurance.

Hier, dimanche, vers 3 3/4 heures de l'après-midi, un violent ouragan s'abatait sur la paroisse de St. Alphonse, et emporta les combles de cinq maisons. Nous n'avons pas d'autres détails que celui-ci, dans le rang où l'ouragan a passé avec plus de force, une seule maison est restée debout. Nous aurons d'autres renseignements sur le prochain numéro. *Gazette de Joliette*.

On vient de découvrir de très riches mines de charbon en Irlande. Cette nouvelle a créé la plus grande et la plus joyeuse sensation en Angleterre. L'exploration va commencer immédiatement et l'on peut compter sur une réduction du prix de ce combustible.

Nous voyons dans la *Gazette Officielle* qu'une nouvelle société de colonisation vient de se former dans Montréal, sous le nom de "Société de Colonisation No. 2 de Montréal Est, M. L. A. Jetté en est le président, et M. Nazaire Bourgoïn le secrétaire.

L'épizootie a fait son apparition à Montréal. Près de 150 chevaux, appartenant à la Compagnie des chars urbains, en sont atteints, ainsi que beaucoup d'autres appartenant aux loueurs de voitures.

Mary Buttler, une robuste fermière, de Jerseyville, Illinois, porte un défi à tous les laboureurs du pays qui se sentent de force à lutter contre elle pour un enjeu de \$100.

Le Bureau de l'Agriculture a été informé que les bâtisses de Fort Garry, érigées pour recevoir les immigrants, étaient terminées.

On estime à 60,000,000 les dommages causés, cette année, par la mouche à blé et autres insectes nuisibles, dans le Missouri et l'Arkansas.

RECTIFICATION SUR LA LISTE DES PRIX DE L'EXPOSITION DU COMTE DE ST. HYACINTHE.

Dans la classe des génisses de 2 ans, le 1er prix a été accordé à la génisse de M. Adolphe Daudelin et le second à celle de M. Alphonse Raymond; mais comme il a été plus tard constaté que la génisse de M. Daudelin ne pouvait pas concourir dans cette classe vu qu'elle n'avait pas été dans ce comté trois mois avant l'exposition, en conséquence, le 1er fut donné à M. Alphonse Raymond, le 2ème à M. Jos. Chenette et le 3ème à M. Jos. Michon, ces deux derniers de Lapréstationton.

J. O. GUERTIN.
Secrétaire

La pêche au marsouin promet d'être bonne, cette année, dans le bas du fleuve. Lundi dernier, le capitaine Achille Fraser en a pris un qui mesurait 15 pieds de longueur.

Il nous arrive depuis quelque temps de magnifiques échantillons agricoles. Un cultivateur de St. Jean nous a montré l'autre jour un plein de sarrasin qui portait à lui seul 4,500 grains. Une tasse à thé en a été remplie.
—*Franco-Canadien.*

M. le notaire F. Lesage de St. Grégoire, a déposé à notre bureau deux immenses pieds de tabac de huit pieds et quatre pouces de hauteur. Les feuilles au nombre de 12 à 14 sont en rapport avec la tige. Ces deux échantillons n'ont pas été choisis et donnent une idée générale de la récolte de tabac de M. Lesage. Ce monsieur nous a laissé une certaine quantité de graine, qu'il nous a permis de distribuer à nos nouveaux abonnés, ou à ceux de nos anciens qui paieront avec fidélité leur abonnement.—*Idem.*

Lors du violent orage de dimanche soir, la foudre est tombée, à St. Félix de Valcis, sur la grange de M. Olivier Lafond, cultivateur de l'endroit, et l'a réduite en cendres, ainsi que la récolte de M. Lafond qu'elle contenait, outre un moulin à battre, une faucheuse et divers autres instruments aratoires. *Idem*

On nous écrit de Compton en date du 8 octobre courant: "Le Rvd M. Leblanc, missionnaire de cette localité, a dans son verger, un pommier en fleurs."

C'est une cueillette agréable à faire, à cette saison de l'année; mais pour être juste, il faut dire que la température est magnifique depuis quelques jours surtout,—style de la chanson de M. Lapalisse,—*quand il ne pleut pas!*

Le correspondant gaspésien du *Chronicle* lui mande en date du 10 octobre, que la maladie des patates s'est fait sentir sur tout le long de la côte. La plus grande partie des grains a été récoltée en mauvaise condition, à cause des pluies continuelles. Le même correspondant dit que les ours se sont montrés en grand nombre et ont fait un grand massacre de moutons. On en a tué 13 à proximité des établissements.

On ne doit plus parler de beau temps; c'est de la pluie, toujours de la pluie! Jeudi, cependant, le soleil fit mine de se montrer à nos yeux ravis. Mais le remords ne tarda pas à le faire rentrer dans la sombre couche de nuages qui nous dérobe sans cesse ses rayons. La pluie recommença à tomber de plus belle, et hier nous en avons eu presque toute la journée. Beaucoup de cultivateurs ont encore des patates dans la terre, et même des pièces de grains à récolter; le tout est à peu près perdu. Et les rues! horribles. Vous ne pouvez aller quelque part sans rentrer mouillés, boués, crottés des pieds à la tête. Et les chemins! impraticables. Quelqu'un nous disait l'autre jour que la savanne de St. Dominique était percée à jour. Ah! si les trous pouvaient devenir assez profonds pour donner à tous ceux qui, chaque jour, s'y tordent le cou, l'idée d'y jeter un pontage, quelle belle affaire!

COMMERCE DE BOIS.

Les commerçants de bois de l'Ontario, en vue du prix élevé de la main d'œuvre, et des difficultés qu'ils ont éprouvées l'année dernière, ont résolu de réduire matériellement leurs travaux dans les bois pendant la saison d'hiver. Un grand nombre ont déjà manifesté leurs intentions de ne pas travailler sur une aussi grande échelle que l'an dernier, et d'autres se proposent de suivre leur exemple.

Cette détermination n'aura pas l'effet de diminuer l'approvisionnement pour l'année prochaine autant qu'on serait tenté de le croire au premier abord, car un nombre immense de bilots est tenu en réserve, ou placé sur les bords des rivières ou le bois est manufacturé; cette quantité est jugée suffisante pour faire face au déficit qui aura lieu dans la production cet hiver. Il est certain que dans la demande pour la main d'œuvre dans les chantiers cet hiver sera de beaucoup moindre que l'an dernier.

—Une drame épouvantable a jeté la consternation dans le quartier de Montrouge.

Le sieur Dumas possédait, depuis trois mois, un singe dit "singe noir" qu'on lui avait apporté d'Afrique. Or, tous les soirs, avant de s'endormir, M. Dumas avait l'habitude de prendre un verre d'eau sucrée dans lequel il

mettait quelques gouttes de fleur d'orange.

Le singe, qui l'avait vu faire, se permit bien de l'imiter.

Lundi, M. Dumas devait recevoir de chez ses patrons, fabricants de produits chimiques de Rouen, un échantillon d'acide nitrique qu'il voulait vendre à un marchand de Paris.

Après avoir débouché et examiné l'envoi, il prépara son verre d'eau sucrée, se coucha et ne tarda pas à s'endormir. Ce que voyant, le singe n'eut rien de plus pressé que de verser le contenu de la fiole dans le verre et de s'en aller cacher.

Pris de soif, M. Dumas avala, au milieu de la nuit, ce breuvage empoisonné et ne tarda pas à succomber aux souffrances les plus horribles. Au moment où les voisins accoururent pour porter secours au malheureux, le singe se sauvait avec la fiole.

On ne sait point ce qu'il est devenu.

CORRESPONDANCE DE QUEREC.

(De la *Gazette de Sorel.*)

10 octobre 1872.

Au dernier cours public le Dr. Laruo a entrete nu son auditoire des boissons alcooliques et de l'air atmosphérique. Les boissons alcooliques sont énormément en usage, et occupent une grande part dans les préceptes d'hygiène. Parmi ces boissons on remarque la bière fabriquée avec de l'orge germée, qui détermine la fermentation, et du houblon, qui lui donne son principe tonique et narcotique.

Les bières contiennent différentes proportions d'alcool, quelquefois 7 à 8 pour cent. En Canada, en Angleterre, les bières sont excellentes et étrangères à toutes falsifications, du moins en général. En France, au contraire, les bières sont extrêmement falsifiées.

Les vins contiennent différentes proportions d'alcool, selon leur qualité. *Des spiritueux:* On donne le nom de spiritueux aux boissons telles que le Genièvre, le Brandy, le Rhum, etc. Ils contiennent une grande proportion d'alcool, quelquefois jusqu'à 60 ou 70 par cent. La plupart sont falsifiés.

Considérons quels sont les effets des boissons alcooliques, d'abord sur les personnes en santé. Un individu en santé n'a nullement besoin de boisson alcooliques.

On se sert quelquefois de ces boissons pour quelques maladies, comme par exemple la *dyspepsie atonique*, pour stimuler le système alourdi et appesanti.

L'abus des boissons alcooliques a de funestes résultats sur l'organisation, et cause la dégénérescence et une vieillissement prématurée des organes.

Les muscles n'offrent presque pas de traces de leur existence comme muscles chez les personnes qui font usage

de ces boissons. Ils deviennent comme une matière grasseuse.

Le Dr. Larue cita un exemple frappant pour appuyer cette vérité. Il fit l'autopsie d'une jeune fille de 27 ans qui, durant sa vie, s'était adonnée à l'usage immodéré des boissons alcooliques. Ses muscles présentaient l'aspect mentionné ci-dessus. Cette jeune fille buvait une bouteille de wiskey par jour.

Le Dr. Larue avoua avoir fait depuis 1860 une couple de cents autopsies, et constaté que les deux tiers des morts subites étaient dues à l'usage des *boissons spiritueuses*. Dans les maladies on emploie beaucoup aujourd'hui les boissons alcooliques.

Comment agissent ces boissons sur les malades ?

Dans les fièvres typhoïdes par exemple il y a combustion des tissus développée par la chaleur de la fièvre, et ensuite augmentation de chaleur par l'usage des boissons alcooliques : de là deux causes d'affaiblissement de l'organisation.

Quelquefois, cependant, les boissons alcooliques ont un bon effet pour quelques maladies, par exemple dans les hémorragies.

Quelques personnes s'objectent quelquefois à l'usage des boissons alcooliques dans les maladies, de crainte de s'accoutumer à l'ivrognerie. Il y a du vrai et du faux dans cette prétention. Quand ces boissons sont données à des personnes faibles comme remède proprement dit, il n'y a pas le moindre danger. Les malades dans cet état ont le goût considérablement émoussé, mais on admet que dans certaines maladies, la dyspepsie par exemple, le malade peut contracter assez facilement le vice de l'ivrognerie. Pour remède à cette tendance de certains malades, on leur donne ces boissons mêlées avec des teintures qu'en appelle *teintures médicinales* : alors le danger est de beaucoup amoindri et il disparaît même entièrement. Les habitudes une fois contractées par la femme disparaissent beaucoup plus difficilement que chez l'homme, parce que la femme est bien plus impressionnable que l'homme ; et une femme qui s'adonne à l'ivrognerie surpasse généralement n'importe quel homme dans ce vice dégradant.

On prétexte souvent l'usage des boissons alcooliques parce que, dit-on, c'est un bon *preservatif* contre le froid. Ceci est faux et c'est un fait acquis à l'expérience que c'est le contraire qui a lieu, c'est-à-dire qu'une personne qui fait usage de ces boissons est beaucoup plus accessible au froid qu'une autre qui n'en fait aucun usage. Et des exemples frappants en sont donnés.

Dans la Russie le climat est à peu près de la même rigueur que celui du Canada : en hiver, les soldats des armées russes ne font aucun usage des boissons alcooliques, et se trouvent plus forts contre le froid rigoureux de ces climats.

En France, avant la guerre de Crimée on ne faisait aucun usage des *spiritueux* : les vins étaient exclusivement la boisson du peuple français. Depuis cette guerre, l'usage des spiritueux s'est introduit en France et l'ivrognerie y joue un rôle qui compte.

On dit aussi que les boissons alcooliques protègent contre l'humidité. Ce préjugé est également erroné.

Et l'expérience des arpenteurs prouve à l'évidence que les boissons alcooliques ne sont pas des préservatifs contre l'humidité. Les arpenteurs boivent du thé et des solutions de poivre rouge, qui ont un effet infiniment supérieur. Il est également faux que les boissons fortes diminuent la chaleur, loin de là, elles la provoquent.

On dit aussi très-souvent que les boissons alcooliques donnent des forces et permettent d'endurer mieux les fatigues. C'est le contraire qui est vrai : et pendant la dernière guerre de la France on a remarqué que ceux qui supportaient mieux les fatigues, étaient les régiments qui s'abstenaient de l'usage de ces boissons. C'est un fait avéré que l'usage des boissons alcooliques devient une passion telle qu'elle constitue une véritable maladie que l'on appelle : *Dypsomanie*. Cette maladie consiste en une tendance presque irrésistible à s'enivrer. Elle se remarque à l'état chronique.

Une personne va s'abstenir pendant 3 mois par exemple de boissons spiritueuses, et après cet espace de temps il lui faut absolument en faire usage.

On a établi dans différents pays, comme en Angleterre et aux États-Unis, des hospices pour recevoir les personnes atteintes de dypsomanie.

On voit même des personnes tellement adonnées à l'usage des boissons, qu'au moment de la maladie elles abdiquent d'elles-mêmes leur liberté et vont s'enfermer dans ces hospices pour laisser passer le temps de la rage. Cette maladie est souvent amenée par l'usage graduel des boissons. Ces habitudes d'ivrognerie se contractent de diverses manières. Le Dr. Larue fit ici un récit très-intéressant de la manière dont se contractait l'habitude de l'ivrognerie chez les étudiants en médecine de son temps. On faisait des fêtes aux huitres comme on en voit actuellement, mais les condiments n'étaient pas les mêmes, et au lieu de vinaigre on assaisonnait les huitres de brandy et autres boissons : on se contentait d'abord d'un verre, ensuite de deux et ainsi de suite en progression proportionnelle, et on devenait des ivrognes ficifiés. Il s'est empressé d'ajouter que les élèves actuels, ayant moins d'occasions, sont par là même moins exposés à se livrer au vice de l'ivrognerie. Les conséquences fâcheuses de l'ivrognerie sont le mal de tête et les vomissements.

L'air atmosphérique : L'air est cette enveloppe qui circonscrit le globe à 45 milles au-dessus de la terre. Le gaz de l'air sont l'oxygène, l'azote, l'acide

carbonique ; il y a aussi du fer, de la chaux, du charbon, de l'acide sulfurique, de la vapeur d'eau, etc., etc. L'oxygène et l'azote sont les principaux gaz de l'air atmosphérique. Le Dr. Larue, pour mieux faire comprendre son auditoire, expliqua, en quelques mots le phénomène de la respiration, laquelle se fait par le tube respiratoire qui commence aux narines et se termine aux poumons. Ce tube prend le nom de bronche, qu'on divise en deux bronches, dont chacune se rend aux poumons et se termine par des millions de *cellules pulmonaires* : à chaque inspiration, le ventricule gauche du cœur donne une impulsion au sang, qui se rend par les artères dans les petits capillaires où se font les réactions chimiques. Le sang remonte par les veines. De rouge qu'il était il est devenu noir.

C'est l'acide carbonique qui le contamine ainsi. Quand a eu lieu l'expiration, l'acide carbonique sort et l'oxygène inspiré purifie le sang contaminé par l'acide carbonique et ainsi de suite. Le Dr. Larue suspendit ici sa lecture ou plutôt sa leçon, et en promit la continuation à la prochaine séance, que le public a toujours hâte de voir arriver.

RAOUL DE NOUVELLE.

CONCOURS AGRICOLE DE LA DIVISION MONTARVILLE

Nous devons plus qu'une mention au magnifique concours régional qui vient de donner la Division de Montarville. Les quatre sociétés d'agriculture des trois comtés de Verchères, Chambly et Laprairie se sont entendues pour donner une exhibition conjointe. Cette belle idée est due à M. P. B. Benoit, le remarquable et patriotique député de Chambly qui est appelé à jouer un rôle des plus efficaces et des plus féconds dans son pays, en travaillant à la réorganisation à la régénération de l'agriculture. Cette idée des concours de division est une véritable trouvaille et nous souscrivons de tout cœur à la suggestion d'avoir une année, une exposition de Comté, l'année suivante une exposition de division, la troisième année une exposition de province, et la quatrième année une exposition de la Puissance.

M. Benoit, qui s'est donné beaucoup de peine pour organiser cette exposition, a été généreusement secondé par les hommes de progrès du comté.

MM. L. H. Massue Ecr., M. C. A. Président de l'exposition, Varennes, P. B. Benoit Ecr., M. C. A. St. Hubert, A. Ste. Marie, Ecr., Laprairie, J. R. Brillon, Ecr., N. P. Beloeil, I. Hurteau Ecr., Arb. Off. Longueuil, M. Longtin Ecr., St. Constant.

Les secrétaires C. Robert, Ecr., N. P. St. Marc, Ls. Trudeau, St. Hubert, A. Moquin, Laprairie.

C'est au village de Longueuil qu'a eu lieu l'exposition sur le terrain des courses. De grandes bâtisses avaient été éle-

vées pour l'abri des animaux. Nous n'hésitons pas à dire qu'il y avait là une collection d'animaux aussi belle qu'à nos expositions provinciales. La race chevaline a subi toute une transformation depuis trois années dans la Division Montarville. L'importation de reproducteurs a couvert ces trois comtés d'une génération de chevaux vigoureux, sains, aux proportions énormes mais élégantes, tel est le mérite de ces chevaux qu'un poulain de deux ans appartenant à M. Perrin, a été vendu \$400 à M. Harwood de Vaudreuil.

Les bêtes à cornes, les moutons, les cochons, la basse cour offraient également les plus beaux produits.

Dans le Département Industriel, les "couvertures en laine" genre bâlard, étaient vraiment merveilleuses à voir et nous n'avons qu'à féliciter les Dames qui les ont manufacturées.

"Les châles en laine" étaient nombreux, et Mme C. Jodoin, de St. Bruno, a remporté le premier prix.

Les flanelles, les étoffes du pays et autres tissus en laine et en coton, étaient remarquables autant par le goût que par la beauté des tissus.

"Les toiles" étaient nombreuses et variées par le goût de la tissure.

"Les tapis de plancher" offraient une nombreuse compétition.

"Les tricots en laine" étaient remarquables par le nombre et la beauté du travail.

"Les nappes en toile ouvrée," ne laissaient rien à désirer sous le rapport du fini.

"Les couvertures à cheval" étaient forte belles autant par le goût que par la bonté de la tissure.

C'est sur les objets en laine que nous aurions beaucoup à dire; mais malheureusement pour les Dames, l'absence des cartes portant les noms des propriétaires des objets, nous force à les taire et à ne mentionner que celles de qui nous avons obtenu les noms.

Miles. Charon ont exhibé de magnifiques tapis.

Mlle L'Espérance un gilet brodé d'un très-beau travail.

Mlle Larocque, un fauteuil brodé en laine très-remarquable et un porte-livre admirablement découpé.

Ne manquons pas de faire remarquer les tissus en laine dont les desseins variés n'ont pas peu surpris les visiteurs. M. V. Préfontaine, de St. Basile, a obtenu le premier prix.

Le département des grains offrait peu d'intérêt par le nombre, mais les échantillons exhibés n'en étaient pas moins beaux pour cela, par la netteté des produits.

Des poêles avaient été exhibés par MM. Mignault et Larocque, de Longueuil, et chacun des visiteurs pouvait juger du mérite et de la qualité de ces produits de l'industrie canadienne. M. Mignault avait un excellent poêle à charbon, et M. le Dr. Larocque avait un poêle de cuisine le "Cabinet" qui

est un véritable trésor pour les familles.

"Le beurre", était magnifique ainsi que le fromage. M. Cyrille Jodoin, de St. Bruno, remporta le 1er prix pour les raffinés.

M. Joseph Trudeau, de Chambly, exhibait du miel magnifique. Ce Monsieur est un agriculteur d'ancienne réputation.

"Le sucre d'érable" était réellement beau, et nous sommes heureux de constater que cette branche importante de l'industrie canadienne, progresse sensiblement à chaque saison des sucres.

"Le beurre," était magnifique ainsi que le fromage. M. Cyrille Jodoin, de St. Bruno, remporta le 1er prix pour les raffinés.

"Le savon" qui a primé, appartenait à M. Williams, de St. Hubert nous a-t-on dit.

"Le tabac" était en nombre et offrait de beaux échantillons.

En parcourant les terrains, nous avons remarqué plusieurs "machines aratoires" exhibées par M. Evans; et M. Filion, de St. Eustache, était présent avec sa machine à épier, si puissante pour aider l'homme à faire la guerre aux obstacles qu'il rencontre dans son oeuvre.



A VENDRE

RUCHE AMÉLIORÉE de VALIQUET

ou

RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE. PRIX \$2.50.

BOITES A RECOLTER LE MIEL PUUR I A COMMERCER.

PRIX CHAQUE 15 CENTS.

Les personnes qui achètent cette ruche, peuvent s'adresser au soussigné pour avoir les renseignements qui les rendront capables de bien hiverner les ruchées d'abeilles et de n'en point perdre.

D'empêcher les abeilles de se piller entr'elles. De les empêcher de s'épuiser par trop essaimer.

D'avoir des colonies fortes en abeilles afin de faire une plus grande récolte de miel et d'éviter la teigne d'attaquer les ruches.

Aussi une foule d'autres renseignements qui assureront à ces personnes le succès dans la culture des abeilles.

Les personnes qui feraient, ou feraient faire des ruches, ou des boîtes à récolter le miel sur le plan de celle de la *Fermière Canadienne*, avant que d'un avoir acheté le droit du soussigné, seront poursuivis pour usurpation de ses droits de patente.

Le soussigné fabrique au choix des acheteurs, toutes espèces de ruches améliorées, on peut aussi se procurer de ces ruches chez M. Wm. Evans, à Montréal, et chez M. Maynard, à St. Hyacinthe.

T. VALIQUET,

Apiculteur, à St. Hilaire Station.

AVIS AUX CONTRACTEURS

Ceux qui veulent être contracteurs sont par les présentes informés qu'au mois de Décembre prochain, on recevra des soumissions pour terminer certaines parties des travaux pour l'élargissement du Canal Welland, entre le Port de Coborne et Thorold; aussi pour la construction de la partie de la nouvelle ligne à l'est du canal actuel, à partir de ce que nous appelons Marlatt's Pond à Travers la vallée de "Ten Mile Creek" à "Brown's Cemens Kilns" de là, via Thorold et des Cimetières Ste. Catharine jusque près du Port Dalhousie.

Les travaux seront divisés en sections d'une longueur convenable aux circonstances et à la localité.

Les explorations pour la "location" sont maintenant poussées avec activité et en quelques endroits ces explorations sont assez avancées pour permettre aux contracteurs d'examiner le terrain avant que l'hiver soit venu.

Quand les plans, devis et autres documents seront préparés, on en donnera avis; les contracteurs auront alors occasion de les examiner, et auront des blancs de souscriptions à ce bureau des ingénieurs.

Par ordre.

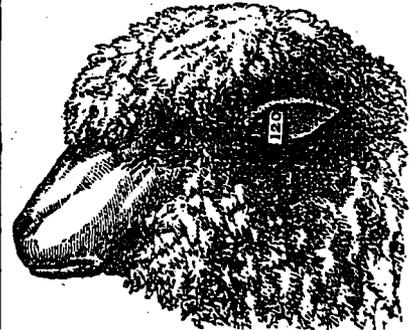
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 4 Octobre 1873.

MARQUES POUR MOUTONS

DE DANA

Patentées,



Ces marques sont ce qu'il y a de meilleur marché, de plus durable, ce qui donne le moins de trouble et c'est l'invention la plus complète. Elles sont employées et recommandées par plusieurs des meilleurs éleveurs dans les Etats Unis et le Canada, tels que J. B. Loring, de Salem, Mass., président de la société des producteurs de laine de la Nouvelle-Angleterre; John S. Ross, Hennesfin, Illinois; Professeur M. Miles, du Collège d'Agriculture de l'Etat, Lausling, Michigan; Hon. George Brown, Toronto Ont; John Snell, Edmonton, Ont. Sur chaque marque est estampée le nom du propriétaire et le numéro du mouton.



Elles sont envoyées *free* par la poste ou l'Express pour seulement 4 cts chaque et peuvent durer vingt ans. L'argent doit accompagner tous les ordres.

ARCHIBALD YOUNG

Sarnia, Ont.

Tous ordres adressés au bureau du *Courrier* ou du *Journal d'Agriculture* pour aucune quantité sera remplie au prix ci-dessus aussi vite que les marques seront faites et envoyées.

CAMILLE LUSSIER.

BILLS PRIVÉS.

PROVINCE DE QUÉBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiés que par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises à d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.
G. M. Muir,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 6 Août

COMPAGNIE
D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU
DES COMTÉS DE
Stanstead et Sherbrooke

Les membres de la Compagnie ci-haut sont par les présentes notifiés que les taux d'imposition suivants ont été imposés sur les Billets de Dépôts en force aux dates ci-dessous mentionnées, savoir :

Sur tous les			
billets en force le	15 Sept. 1871	1/4	par cent
do	do	25 Nov.	do
do	do	7 Mars 1872	do
do	do	21 do	do
do	do	26 do	do
do	do	22 Avril	do
do	do	16 Mai	do
do	do	10 Août	do

Les dites impositions formant cinq par cent sur le montant original des Billets de Dépôt (les endossements pour extinction étant déduits), doivent maintenant être payées au Bureau de la Compagnie, à Sherbrooke, ou à un Agent de la Compagnie dûment autorisé, le ou avant le quatrième jour de Novembre prochain.

A. G. WOODWARD,
Sect. Trésorier.

Bureau de la Cie. d'Ass. Mutuelle
contre le feu de S. & S.
Sherbrooke, 2 Octobre 1872.

INSTITUTRICE DEMANDÉE.

On demande une Institutrice munie de diplômes pour l'École du Grand Rang de La-présentation.
S'adresser au Révd. Messire Soly ou à M. Marois.

10 Août 1872.

AVIS.

Avis est par le présent donné que le soussigné fera application à la prochaine session du Parlement de la Province de Québec pour obtenir la passation d'un acte l'autorisant à bâtir un pont de péage sur la rivière Yamaska, dans la paroisse de l'Ange-Gardien, Comté de Rouville, district de St. Hyacinthe, dans le Haut du rang St. Charles, vis-à-vis l'hôtel "des Bons-Vivants" tenu par Louis Dexteras ;

Que les taux de péage que le soussigné se propose d'exiger sur le dit pont sont les suivants :

Pour chaque personne à pied	\$00. 01
Pour chaque voiture à deux roues tirée par un cheval ou bœuf	00. 04
Pour chaque voiture à quatre roues tirée par un cheval ou bœuf	00. 05
Pour chaque voiture à quatre roues tirée par deux chevaux ou deux bœufs	00. 10
Pour chaque cheval ou bœuf additionnel	00. 03
Pour chaque cheval et cavalier	00. 03
Pour chaque cheval, mulet, vache ou bête-à-cornes	00. 02
Pour chaque mouton, veau ou cochon	00. 01

Qu'un privilège exclusif pour une distance de deux milles de chaque côté sera demandé par le soussigné, que la hauteur des arches sera d'un moins quinze pieds au-dessus du niveau des eaux basses et que l'espace entre les culées et les piliers sera au moins de quatre vingt six pieds pour le passage des radeaux et avirons ; et qu'il n'est pas proposé de construire un pont tournant.

L'Ange Gardien 30 Septembre 1872

JACQUES FOURNIER.

AVIS.

Deux grands emplacements contigus, sur lesquels il y a trois maisons sus-érigées, sises en la cité de St. Hyacinthe, sur les rues Ste. Anne, Ste. Marguerite et St. François, sont offerts en vente.

Les conditions seront faciles et libérales.
S'adresser au propriétaire,
JAMES B. MURRAY,
ou à A. C. DESTROISMAISONS,
Notaire.

A VENDRE.

Grand avantage pour une famille qui voudrait établir dans lestowps de l'Est, une terre de cent trente acres, presque toute en état de culture, avec trois granges une maison finie, un bon verger et une sucrerie, à un mille du village seulement à quelques arpents du chemin de fer. Les conditions sont des meilleures.

S'adresser à
JOSEPH MASSE,
ou sur le lieu à M^{rs}. STUPPLE.
West Safford 31 Juillet 1872

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que la Compagnie du chemin de fer de Philipsburg Farnham et Yamaska, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session pour obtenir des amendements à son acte d'incorporation, concernant l'émission des débiteures ou bons par la Compagnie et les Municipalités, les embranchements, et pour de nouveaux pouvoirs à la dite Compagnie et pour d'autres fins.

Pères et Mères de Famille SAUVEZ-VOUS Et Sauvez vos enfants !

—000—

La plus grande découverte
du monde entier.

—000—

GOUTTES ANTI-ODONTALGIQUES

DU

DR. A. RACICOT

Patentes à Ottawa le 4 Juillet 1872

Jusqu'aujourd'hui, on avait vainement cherché à découvrir un spécifique qui pût guérir, en peu de temps et d'une manière sûre, le mal de Dents. Eh bien ! à l'heure qu'il est, ce fameux Spécifique est découvert. Et l'honneur de la découverte en revient à un de nos compatriotes, MONSIEUR A. RACICOT, M. D., qui a étudié sous les soins du savant et célèbre Docteur Crevier, aujourd'hui la gloire et l'astre médical de notre belle ville de Montréal.

Et, comme ce Monsieur a voulu, avant tout, l'avantage du public en général, il a fabriqué de ses fameuses GOUTTES et en a mis en vente à ST. CESAIRE, chez MONSIEUR ALFRED MASSE, marchand du lieu, où tout le monde est reçu avec libéralité et courtoisie.

Ce qu'il y a d'avantageux pour le Public, à employer ce puissant Spécifique, c'est qu'un grand nombre de maladies sont guéries par son seul emploi : CHOLÉRA, DIARRHÉE, DYSENTERIE, COLIQUES, RHUMATISMES ARTICULAIRES et INFLAMMATOIRES, NEURALGIE, MAL DE TÊTE ET DE DENTS, VENTS, FRISONS, CARIE DES DENTS, BRULURES, ENTORSES, ECHAUDURES, DARTRES, ENFLURES, CRAMPES, MEURTRESURES, HERBE À PUCE, etc. etc.

Cette terrible maladie du sexe, l'HYSTÉRIALGIE, comme sous le nom vulgaire de BEAUMAL est guérie, par l'usage de ce spécifique, à la dose de 30 gouttes, mises dans une coupe de caillères à soupe d'eau sucrée au goût de la malade.

La Patiente doit aussi se mettre au lit, se couvrir de couvertures en laine pour aider la transpiration qui est alors nécessaire, se frotter le creux de l'estomac et l'abdomen également c'est-à-dire le ventre.

Sachez que le malade qui observe bien ces prescriptions est souvent guérie en moins de deux heures.

Une direction accompagne chaque fiole et enseigne pour chaque maladie l'usage du remède.

On doit toujours tenir la bouteille debout et bien bouchée d'un bon bouchon en liège ou en caoutchouc.

A. RACICOT,

A LOUER.

A Waterloo, P. Q. au centre de ce florissant village, une magnifique boutique de carrossier à laquelle est attachée celle d'un forgeron.

Cette bâtisse spacieuse, toute neuve et bien finie, offre sous tous rapports des avantages incontestables à un bon voiturier dont le besoin se fait sentir ici.

Pour les conditions qui sont des plus libérales, s'adresser personnellement au propriétaire à Waterloo.

CHS. N. TRUDEAU
Waterloo 3 Octobre 1872.

REMEDÉS DE RADWAY

Santé! Beauté!

Sang fort, pur et riche—A croi-
sément de la chair et du poids—
Peau transparente et
beau teint
Assurés atous.

ALS EPAREILLE TRESOLUTIV

RADWAY.

A effectué les guérisons les plus étonnantes
Les changements que le corps subit sont
si rapides que chaque jour on le voit
accroître en chair et en pesanteur

Les Scrophules, la Consommation dans leurs
formes multiples, les ulcères à la gorge, à la
bouche, les tumeurs, les maux d'yeux, le distil-
lement des oreilles, des yeux, du nez, de la
bouche, les maladies de la peau dans leurs
formes les plus dangereuses, les éruptions, les
brûlures, les vers dans la chair, la teigne,
les tumeurs, les cancers, les transpirations le
nuit, ne peuvent échapper à l'influence de la
Salsepareille de Radway et un usage de quel-
ques jours prouvera sa puissance curative.

Non-seulement la SALSEPAREILLE de
Radway excelle tous les remèdes connus, mais
elle est le seul remède positif pour LES RO-
GNONS ET LA VESSIE, Maladie Urinaire, le
pierre, le diabète, la goutte et autres maladies
analogues.

Dans toutes les conditions la SALSE-
PAREILLE RESOLUTIVE de RADWAY, aidée
par l'application du READY RELIEF de
RADWAY, à l'épine dorsale et avec les inter-
stina régulés par une ou deux des PILULES
REGULATRICES de RADWAY par jour,
produira bientôt une guérison complète. Dans
peu de jours le patient pourra fonctionner sans
douleur, et son urine reprendra son état nor-
mal.

**TUMEURS DE 12 ANS GUERIS PAR
RESOLUTIF DE RADWAY**

Beverly, Mass, 18 juillet 1866

Dr. Radway.—J'ai eu une tumeur dans les
ovaires et les intestins. Tous les médecins
m'ont condamné. J'essayai tout ce qui me
fut recommandé, mais rien n'y fit. Je fis usage
de votre Résolutif, mais sans y avoir aucune
confiance. J'en pris six bouteilles et une boîte
de pilules et deux bouteilles de votre Ready
Relief et je me sens mieux et des plus heures
ses que je ne l'ai été depuis 12 ans. Vou-
lez-vous publier ce témoignage si vous voulez

HANNAH P. KNAL

Une lettre importante d'un homme éminent
et résidant à Cincinnati, Ohio, connu depuis
40 ans aux éditeurs de livres dans tous les
Etats-Unis :

New-York, 11 oct. 1870.

Dr. Radway.—Cher monsieur.—Le sentiment
m'ont dû de vous m'a engagé à faire connaître
au public ce qu'a produit votre médecine sur
moi. Pendant plusieurs années, j'ai été affecté
de quelque maladie dans la vessie et les orga-
nes urinaires; il y a 12 mois, le mal avait at-
teint les proportions d'une maladie dangereuse
que les médecins avaient dit incurable, vu mon
âge, 73 ans. J'avais lu les guérisons étonnantes
opérées par vos remèdes, et il y a quelques
mois, je lus une notice dans le *Saturday Eve-*
ning Post, de Philadelphie d'une guérison opé-
rée par une personne qui avait souffert aussi
longtemps que moi-même. Je me procurai
vos remèdes et en fis usage. En trois jours j'ai
éprouvé du mieux et je me sens aussi bien que
mais je n'ai été.

C. W. JAMES,
Cincinnati, Ohio.

R. R. R.

Le Ready Relief de Radway

Guérit les douleurs les plus grandes

EN MOINS DE 20 MINUTES

LE READY RELIEF DE RADWAY

GUERIT TOUTES LES MALADIES.

C'est le premier et c'est le seul

Remède contre les douleurs

Qui arrête instantanément les douleurs atroces
soulage les inflammations et guérit les congestions
des poumons, de l'estomac, des intestins
ou autres organes par une application de une
à 20 minutes, quelle que soit la violence de la
douleur. Etes-vous cloué sur votre lit par le
rhumatisme, êtes-vous infirme, nerveux, né-
vralgique ou, accablé par la maladie.

LE READY RELIEF DE RADWAY

vous procurera soulagement
instantané.

L'inflammation des reins, l'inflammation
de la vessie, l'inflammation des intestins, la
congestion des poumons, le mal de gorge, la
difficulté de respirer, la palpitation du cœur,
l'hystérie, le croup, la diphtérie, le catarrhe,
l'influenza, le mal de tête, le mal de dents, le
névralgie, le rhumatisme.

L'application du READY RELIEF sur les
parties affectées par la maladie procurera du
soulagement.

Vingt gouttes dans un demi-verre d'eau gué-
riront en quelques instants les crampes, les
spasmes, les brûlements d'estomac, la maladie
du cœur, la diarrhée, la dysenterie, les coliques
toutes les douleurs internes.

Les voyageurs devraient toujours porter un
bouteille du READY RELIEF DE RADWAY
avec eux. Quelques gouttes dans de l'eau pré-
viendront la maladie provenant d'un change-
ment d'eau.

LA FIEVRE.

Nul remède au monde ne guérit la fièvre
aussi rapidement, avec l'aide des Pilules de Ra-
dway, que le READY RELIEF de Radway
LE READY RELIEF DE RADWAY
est le remède le meilleur, le plus sûr et le meilleur
marché dont on puisse faire usage.

Personne

ne sera plus torturé par la fièvre, s'il prend du
READY RELIEF de Radway et tient ses in-
testina en ordre avec les Pilules de Radway
Des centaines de personnes dans l'ouest pou-
vent l'attester.

N. B.—Voyez si chaque bouteille porte un
bouchon en caoutchouc.
En vente chez tous les droguistes.
Prix 25 cents.

Les Pilules Purgatives

DU DR. RADWAY

SANS GOUT.

Élégamment recouvertes d'une gomme dou-
ce, purgent, régularisent, purifient, not-
toient et fortifient.

Aussi elles guérissent toutes maladies :
l'estomac, du foie, des intestins, des reins,
de la vessie, les maladies nerveuses, le mal de
tête, la constipation, la fièvre bilieuse, les hé-
morroides et tous les dérangements internes.

Elles effectuent infalliblement une guérison
positive.

ELLES SONT PUREMENT VÉGÉTALES, et
ne contiennent pas de mercure, de miné-
raux ou de drogues nuisibles.

Quelques doses des PILULES DE RA-
DWAY délivreront le système de tous les désor-
dres provenant du mauvais état des organes

digestifs tels que la constipation, l'acidité de
l'estomac, les nausées, le dégoût de la nour-
ture, le vertige, la difficulté de la respira-
tion, les suffocations, les douleurs dans le côté, de
la poitrine, etc., etc.

Prix, 25 cents la boîte.

S'adresser par lettre affranchie à

RADWAY & Co.

430 Rue St. Paul, Montréal

St. Hyacinthe, 1 août 1871.

Prenez garde aux Contrefaçons.
Demandez pour le Récupérateur
Rapide Radway et n'en prenez
pas d'autres.

En vente chez tous les Pharmaciens.

AVIS PUBLIC

—OCO—

SIROP

DE

GOMME D'ÉPINETTE ROUGE

DE

GRAY.

(Trade Mark)

POUR LE RHUME, LA TOUX, BRONCHITES,
&c., &c., &c.

Des personnes sans principes, ayant imité
enveloppes, Labels, etc., de la remarquable
préparation ci-dessus, le public, est par les
présentes respectueusement prié de voir que
la préparation qu'ils achètent porte le nom de
HENRY B. GRAY, sur cha-
que bouteille et aucune autre n'est la bonne.
Nul chimiste de Montréal, Québec ou Toronto
vend aucune autre que la bonne qui est manu-
facturée seulement par

HENRY B. GRAY,

Chimiste,

Montréal.

N. B.—Les chimistes et les marchands à la
campagne peuvent obtenir la bonne de toutes
les maisons en gros de Montréal.—4 f

Clerc Notaire demandé.

Un clerc-notaire trouvera à faire sa clér i-
turo chez le soussigné à St. Hyacinthe à s
conditions avantageuses.

S'adresser au soussigné,

St. Hyacinthe, 25 septembre 1872.

H. E. BLANCHARD, N. P.

TERRE A VENDRE.

Un superbe établissement situé près de la
Rivière Noire, dans la paroisse de Ste. Cécile
de Milton, à l'endroit connu sous le nom de
Mawcooke. Cet établissement consiste en un
lotin de terre de 100 acres en superficie, dont
un tiers en culture et le reste encore couvert
de souches et servant de pacage, avec trois bon-
nes maisons dessus construites, ainsi que
granges, étables remises et autres dépendan-
ces; de plus un moulin à farine ayant trois
moulanges, un moulin avec scie ronde, et un
machine à fouler avec place pour un moulin à
cardes établi sur un excellent pouvoir d'eau,
formant en tout, quinze bonnes bâtisses.

Les conditions seront des plus faciles, vu
que le propriétaire, commençant à être
âgé, voudrait se retirer d'affaires et l'on pourra
attendre pour le paiement avec de bonnes
garanties.

S'adresser sur les lieux à

TIMOTHEE BERTRAND,

7 juin 1872.—